

PARC NATUREL
RÉGIONAL DES BOUCLES
DE LA SEINE NORMANDE

2024

Bilan d'activités

Zoom sur les actions



Parc
naturel
régional
des Boucles de
la Seine Normande
Une autre vie s'invente ici

ÉDITO



50 ans ! En effet, c'est le 17 mai 1974 que par décret du Premier ministre, le Parc naturel régional de Brotonne a été créé, sous l'impulsion d'André Bettencourt. Devenu en 2001 « Boucles de la Seine Normande », nous avons donc soufflé les 50 bougies du Parc au cours d'une année particulièrement intense en émotions et dense en événements.

Pour marquer ce demi-siècle, une programmation exceptionnelle de *50 Rendez-vous du Parc* a été proposée sur tout le territoire. Le point d'orgue a été l'organisation de *Parc en fête*, sur le site de la Maison du Parc le dimanche 16 juin 2024. Tous ces événements ont rappelé l'importance de la présence de notre Parc et de son rôle de laboratoire du territoire, innovant et expérimentant sans cesse de nouvelles initiatives pour qu'*une autre vie s'invente ici*, le slogan des Parcs naturels régionaux de France.

C'est en regardant et en analysant son passé qu'on construit l'avenir. C'est ainsi que 2024 a aussi été marquée par le lancement de la concertation citoyenne, dans le cadre de la révision de notre charte, qui couvrira la période 2028 – 2043. Une charte qui devra répondre aux exigences du territoire et prendre en compte la transition écologique dans chacune de nos actions.

Le transition écologique est un des axes majeurs de l'*Ethnothèque, Musée des Boucles de la Seine Normande*, inaugurée fin novembre 2024. Grâce notamment à la conservation d'objets et de témoignages de la vie domestique, de l'artisanat, de l'industrie et de l'agriculture de la fin du XIX^e au milieu du XX^e siècle, ce musée d'un nouveau genre, quasiment 100 % hors les murs, interroge les anciens modes de vie pour mieux penser la transition écologique.

50 ans, révision de charte, Ethnothèque, trois événements majeurs qui se sont ajoutés à toutes nos actions quotidiennes, dans nos thématiques habituelles.

Je vous invite à découvrir dans cette synthèse quelques-unes de ces actions. Une version exhaustive de notre bilan d'activités existe et est téléchargeable sur notre site Internet. Un grand merci à l'équipe technique et sa directrice, aux élus du bureau et du comité syndical pour leur travail et à tous nos partenaires pour leur accompagnement. Je vous souhaite une très bonne lecture.

Jacques Charron
Président du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normande

VIE DU SYNDICAT MIXTE

En 2024, le comité syndical s'est réuni à quatre reprises, pendant lesquelles 20 délibérations ont été prises. Le bureau syndical a, de son côté, enregistré 96 délibérations au cours des 11 réunions de bureau.

En dehors des décisions budgétaires (vote du CA 2023, du BP 2024, des décisions modificatives et des orientations budgétaires 2025), ces débats ont permis de valider l'avancement des travaux sur la révision de Charte, les avis sur les documents d'urbanisme en cours de révision (Plu Yvetot Normandie et Honfleur Beuzeville, SCOT du Havre) et les projets d'aménagement impactant le territoire. Ils ont également permis de renouveler les conventions de partenariat (gestion des milieux aquatiques - GEMAPI, restauration de la continuité écologique du canal Saint-Aubin, éducation à l'environnement, culture et transition économique), les demandes de subventions (Région Normandie, Fond vert) et d'attribuer différents marchés : travaux de mise en place d'équipements pastoraux sur la Réserve du Marais Vernier, recensement d'oiseaux, étude des végétations dans le cadre de l'ABC Seine et Pays de Caux et prestation de nettoyage des locaux.



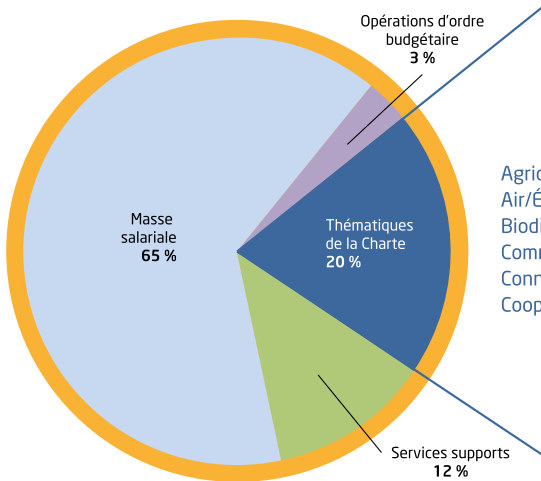
Chiffres marquants de 2024

- ✓ 11 réunions de bureau
- ✓ 4 réunions de comité syndical
- ✓ 1 réunion des financeurs Contrat de Parc 2024-2026
- ✓ 1 réunion de la Commission Transition Économique
- ✓ 1 réunion de la Commission Éducation et Culture
- ✓ 2 réunions de la Commission Aménagement du Territoire
- ✓ 1 réunion de la Commission Eau et Biodiversité
- ✓ 1 réunion de la Commission des Ressources Humaines (représentants du personnel)
- ✓ 2 réunions du Conseil scientifique
- ✓ 3 réunions du Conseil de développement durable du territoire
- ✓ 4 réunions du Comité de programmation Leader, 1 du comité de pilotage Leader pour la programmation 2014-2022
- ✓ 1 réunion du Comité de programmation Leader
- ✓ 1 Copil Leader pour les 2 programmations Leader

BUDGET

Éléments issus du compte administratif 2024

Dépenses de fonctionnement : 4 083 671 €



Thématiques de la Charte :

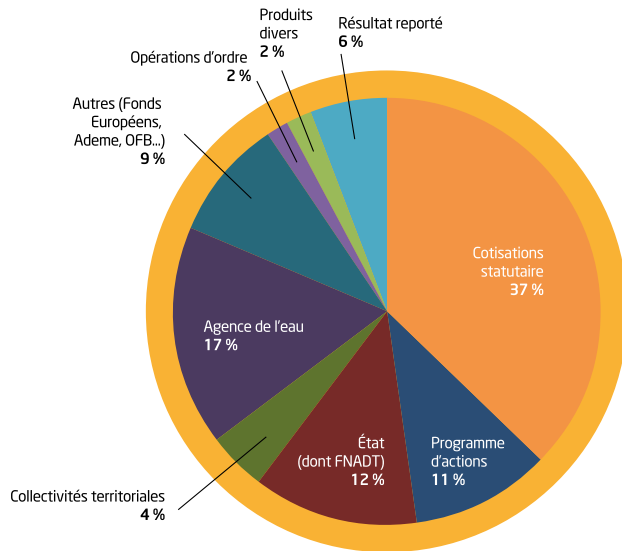
Agriculture/Alimentation.....	3 %	Culture/Patrimoine	10 %
Air/Énergie	3 %	Économie locale/Services de proximité	1 %
Biodiversité/Milieus naturels	30 %	Éducation au territoire	5 %
Communication/Événementiel	9 %	Forêt/Filières bois	9 %
Connaissance	23 %	Paysages	1 %
Coopération	1 %	Tourisme/Loisirs	5 %

Le budget de fonctionnement du Parc passe la barre des 4 000 000 € du fait notamment de la hausse des charges de personnel et la finalisation de plusieurs études.

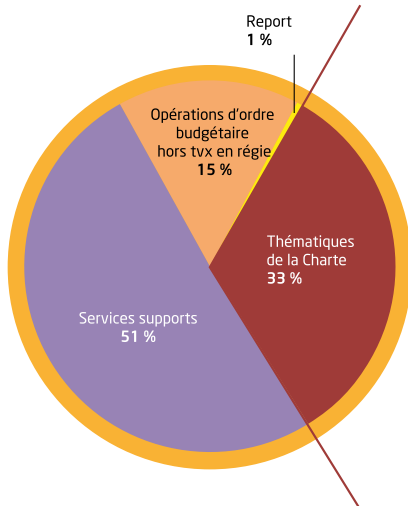
Les recettes pour financer le fonctionnement et l'ingénierie du Parc via les cotisations statutaires et le Contrat de Parc sont stables et sont complétées par des subventions diverses auprès d'autres partenaires en fonction des thématiques d'étude.

Le résultat de fin d'exercice est négatif du fait du report de perception de certaines recettes (programme Leader 2014-2022, Natura 2000...).

Recettes de fonctionnement : 3 967 054 €



Dépenses d'investissement : 414 927 €

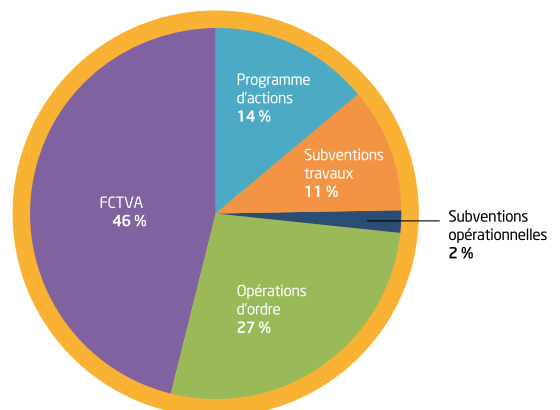


Thématiques de la Charte :

Agriculture/Alimentation	1 %	Éducation au territoire	1 %
Biodiversité/Milieus naturels	40 %	Forêt/Filières bois	1 %
Connaissance	11 %	Tourisme/Loisirs	2 %
Culture/Patrimoine	44 %		

Le fonds de roulement en investissement se reconstruit progressivement suite au versement de toutes subventions liées aux travaux de la Maison du Parc et du FCTVA (perçu en N+2).

Recettes d'investissement : 498 704 €



Ambition 1

Être garant des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels

Une surveillance méticuleuse de la faune piscicole



Au cours des deux derniers siècles, la vallée de la Seine a subi de nombreux aménagements tels que l'endiguement, l'artificialisation des berges et la chenalisation de la Seine afin, notamment, d'améliorer la navigation fluviale. Ces travaux ont engendré une déconnexion entre la Seine et sa plaine alluviale, impactant la dynamique du fleuve et la continuité latérale, et provoquant ainsi une dégradation des zones humides et la fragmentation des habitats. Ces aménagements ont également eu des impacts sur la biodiversité des milieux humides et aquatiques comme l'ichtyofaune (poissons), qui utilise les annexes hydrauliques (bras morts, fossés, etc.) comme habitat, zone de croissance ou lieu de reproduction. Pour répondre à cette problématique, le Parc réalise depuis 2006 des inventaires piscicoles sur son territoire. En 2024, des relevés ont été engagés sur les fossés, canaux et petits cours d'eau présents dans les différentes boucles de la Seine et de la vallée de la Risle. Les pêches sont réalisées avec des verveux. Ce dispositif passif est particulièrement adapté à l'inventaire piscicole de ces milieux et présente l'avantage d'être non légal. Ils sont installés pour caractériser les flux de poissons et distinguer ceux venant de la Seine de ceux y retournant. Les individus capturés sont identifiés, dénombrés, mesurés et pesés avant d'être remis à l'eau. Chaque station de pêche est inventoriée pendant trois jours consécutifs, avec un relevé des engins toutes les 24 heures.

Quels résultats ?

Ces inventaires piscicoles permettent de consolider les connaissances sur la répartition des espèces présentes sur le territoire du Parc. Les données acquises aident à identifier les zones de fort intérêt pour l'ichtyofaune, prioritaires pour les mesures de conservation ou de restauration. Ces pêches

permettent également de suivre l'évolution des espèces exotiques envahissantes comme la Perche soleil, le Pseudorasbora, le Crabe chinois et l'Écrevisse américaine. Enfin, elles sont également l'occasion de confirmer l'efficacité de l'opération de restauration de la continuité écologique entre la Seine et son lit majeur. Ainsi, 43 085 individus ont été comptabilisés : 23 espèces de poissons et 3 espèces de crustacés. Parmi les enseignements, l'Anguille européenne est bien présente dans l'ensemble des milieux aquatiques de l'estuaire malgré des effectifs en nette diminution (espèce classée en danger critique d'extinction par l'UICN). De plus, les peuplements piscicoles observés montrent que certains ouvrages (clapets à marée, buses, etc.) ont une perméabilité variable, et qu'il existe une connexion altérée entre la Seine et ses annexes essentielles à la continuité écologique. Enfin, l'observation de juvéniles de flets et de bars rappelle le rôle indispensable de l'estuaire de la Seine comme nourricerie pour de nombreuses espèces de poissons, notamment les petits migrateurs.



L'ABC, une démarche de proximité au profit de la nature ordinaire



L'Atlas de la Biodiversité Communale Seine et Pays de Caux est mené par le Parc, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Caux Seine agglo et la Communauté de communes Yvetot Normandie. Il est financé par l'Office français de la biodiversité (OFB) et concerne 16 communes.

Il s'agit d'une démarche volontaire, citoyenne et éducative, dont les objectifs sont à la fois de mieux connaître la faune et la flore d'un territoire et de mobiliser tous ces acteurs (élus, habitants, agriculteurs, entreprises, etc.) pour œuvrer à la préservation du patrimoine naturel. Pour l'ABC Seine et Pays de Caux, un ensemble d'inventaires concernant les insectes, les oiseaux et

la flore sont prévus sur des milieux naturels et semi-naturels (prairies, bois, vergers...) avec en parallèle différentes actions de sensibilisation. Par cette démarche, complémentaire aux actions poursuivies sur les milieux humides et aquatiques, le Parc met ainsi l'accent sur la nature dite ordinaire, très mal connue et qui revêt une importance capitale aujourd'hui, notamment face aux enjeux du changement climatique.

Une programmation riche et variée

La sensibilisation des acteurs du territoire tient une part importante dans cette démarche, avec des événements spécifiques pour les élus et les agents des mairies, des sessions de sensibilisation des entreprises à la biodiversité, etc. Les habitants pourront participer aux *Rendez-vous du Parc* et partager leurs observations via un site Internet collaboratif, proposant 6 programmes participatifs. Les agents en charge de l'ABC iront également à la rencontre des habitants lors d'événements organisés sur les communes (foires à tout, fêtes...) pour présenter la biodiversité de ce territoire et échanger sur les manières de s'engager pour protéger la nature.

16 COMMUNES CONCERNÉES

Allouville-Bellefosse, Anquetierville, Auzebosc, Bois-Himont, Louvetot, Maulévrier-Sainte-Gertrude, Norville, Rives-en-Seine, Saint-Arnoult, Saint-Aubin-de-Crétot, Saint-Clair-sur-les-Monts, Saint-Gilles-de-Crétot, Saint-Maurice-d'Ételan, Saint-Nicolas-de-la-Haie, Touffreville-la-Corbeline et Yvetot.

Les étudiants imaginent l'avenir de nos villages

En 2024, le Parc a reconduit pour la troisième fois l'expérience des ateliers Hors les Murs, un outil créé par la fédération des Parcs naturels régionaux de France. Cette opération a impliqué des élèves de Nancy : l'école nationale supérieure d'architecture (ENSA Nancy) et l'école nationale supérieure en agronomie et industries alimentaires (ENSAIA Nancy). Durant deux semaines distinctes (en septembre puis décembre 2024), 27 étudiants de dernière année se sont succédé pour observer les communes d'Allouville-Bellefosse, Auzebosc, Bois-Himont, Saint-Aubin-de-Crétot, Saint-Gilles-de-Crétot et Saint-Nicolas-de-la-Haie. Les étudiants s'inspirent de leur formation pour observer et dessiner le territoire de demain. Les uns sont de futurs architectes et les autres seront des professionnels de l'environnement ou de l'agriculture.

Au cours de ces temps d'immersion, ils ont découvert les enjeux de ces communes du pays de Caux : le ruissellement, les patrimoines naturel et culturel intimement liés au sein des clos-masures, les espaces à urbaniser qui se réduisent, etc. Leurs propositions pour le territoire de demain portent sur le développement d'un bâti plus accueillant pour la biodiversité et



adapté au changement climatique, sur la rénovation d'anciens bâtiments agricoles pour donner une nouvelle vie à ce patrimoine et l'adapter à nos nouvelles façons de vivre. Ils ont également travaillé sur la façon de développer des lieux de rencontre végétalisés au sein des centre-bourgs et sur le développement des mobilités douces, pour se déplacer en sécurité. Enfin, ils préconisent le renforcement des continuités écologiques, c'est-à-dire les espaces dévolus au déplacement des animaux.

Chiffres et faits marquants de 2024

- ✓ 14 accompagnements à la restauration de mares (3 communes et 11 particuliers)
- ✓ 4 contrats Natura 2000 signés pour les sites Marais Vernier Risle Maritime (MVRM) et Boucles de la Seine Aval (BSA)
- ✓ 2 accompagnements dans l'élaboration de documents d'urbanisme (Caux Seine agglo, Communauté de communes Roumois Seine) et 3 avis rendus
- ✓ 18 conseils à la plantation de haies
- ✓ 17 conseils sur le renouvellement, la gestion et la valorisation du patrimoine arboré

- ✓ 1 ORE signée avec des particuliers à Bourneville-Sainte-Croix sur un clos mesure de 9 hectares
- ✓ 11 projets d'aménagement accompagnés ou ayant fait l'objet d'un avis, dont le schéma régional des carrières
- ✓ 14 communes accompagnées dans l'élaboration de leur Zones d'accélération des énergies renouvelables, 22 avis rendus
- ✓ 13 permanences à Caux Seine agglo pour des conseils en architecture
- ✓ 1 événement sur les Projets citoyens d'Énergies Renouvelables, coorganisé avec 8 partenaires qui a rassemblé 65 élus et techniciens et 20 habitants.

Ambition 2

Coopérer pour un développement local, durable, innovant et solidaire

Le Parc porte la labellisation FSC



En 2024, le groupe de certification FSC Vallée de Seine, porté par le Parc, a obtenu la certification FSC (sous le numéro de licence : FSC® C191171) pour une surface totale de 468 hectares de forêts ! C'est le premier groupe de forêts de Normandie à obtenir ce label. La certification FSC est un objectif commun pour les chartes forestières de territoire (Parc, Métropole Rouen Normandie et Communauté d'Agglomération Seine-Eure). Pour piloter ce projet auprès du groupe Vallée de Seine, le Parc a reçu des financements de la Région Normandie. Ce groupe réunit plusieurs collectivités telles que le Département de la Seine-Maritime, la Métropole Rouen Normandie, la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, et la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Afin de rassembler des forêts privées et publiques, le Parc a également souhaité collaborer avec des gestionnaires comme la société de gestion forestière Sylva SARL et l'Office National des Forêts. Regrouper plusieurs forêts permet de mutualiser les efforts et de réduire les coûts de certification pour les propriétaires forestiers.

Pointilleux et minutieux, le référentiel du label FSC promeut l'équilibre entre les fonctions écologiques, sociales et économiques des forêts. Ce système de certification forestière permet de valoriser la gestion responsable sur le terrain et d'offrir une plus grande transparence sur les produits forestiers aux entreprises et aux consommateurs. À titre d'exemple, les normes au niveau du maintien de bois mort ou le respect d'un nombre minimal d'arbres-habitats vivants par hectare aident à la préservation de la biodiversité et des sols forestiers.

5 FORÊTS CONCERNÉES

- la forêt départementale du Madrillet : 297 hectares
- la forêt départementale de Villequier (classée Espace Naturel Sensible) : 93 hectares
- les forêts métropolitaines du château de Robert le Diable et des Terres du moulin à vent : 31 hectares
- la forêt communale de Saint-Pierre-lès-Elbeuf : 23 hectares
- la forêt privée des Vieux : 24 hectares

Quid de l'avenir ?

Cette expérience a démontré que la certification FSC était atteignable, même pour des petites forêts privées ou de collectivités. Améliorer la résilience des peuplements en adaptant les pratiques de gestion, communiquer auprès de la population sur la gestion responsable des forêts et valoriser localement les produits bois, de préférence de longue durée de vie, font partie des objectifs du groupe. Ce groupe est un moyen pour les propriétaires et gestionnaires de partager leurs questionnements et expériences. Augmenter le nombre de membres rendra ces échanges plus riches et variés. Pour avoir un impact plus important sur la gestion forestière et être en capacité d'alimenter la filière en bois certifiés, le groupe de certification FSC Vallée de Seine souhaite donc s'agrandir (en nombre de membres et en surface) en intégrant de nouvelles forêts, privées ou publiques.

Les artisans d'art rejoignent le réseau Valeurs Parc

Créé par la fédération des Parcs naturels régionaux de France pour distinguer des entreprises engagées dans un développement économique durable, la marque Valeurs Parc naturel régional s'articule autour de 3 valeurs fortes : l'humain, la préservation de l'environnement et l'attachement au territoire. Depuis 2018, le Parc attribue cette marque à des prestataires touristiques engagés. En 2024, ce réseau a été élargi aux artisans d'art et quatre d'entre eux en bénéficient désormais. Il s'agit de Claire-Marie Fournier, céramiste à Saint-Clair-sur-les-Monts, de Claire Coffinet, chapelière à Rives-en-Seine, de Lucile Fournier, vannière à Marais-Vernier et de Christèle Cadoret, céramiste à Saint-Martin-de-Boscherville. Cet élargissement à l'artisanat d'art va permettre aux bénéficiaires de tisser des liens entre eux, avec des secteurs d'activités complémentaires pour proposer à plus long terme une offre complète de séjour touristique marque Valeurs Parc, qui comprendrait l'hébergement, la restauration, et la rencontre avec des artisans d'art ou d'autres acteurs. À noter que deux nouveaux bénéficiaires touristiques ont également obtenu la marque en 2024 : le restaurant Le Skáli à Rives-en-Seine et les chambres d'hôtes de la Rivière Bourdet à Quevillon.

Une reconnaissance et un partage de valeurs

Pour les bénéficiaires, la marque représente davantage une reconnaissance et une valorisation pour les actions menées dans leur activité, qu'une plus-value économique. L'appartenance à un réseau territorial et le partage de valeurs communes constituent la principale source d'intérêt des entreprises. Bien souvent, il s'agit de valoriser ce que font déjà les prestataires, mais les conseils techniques du Parc permettent d'aller plus loin dans la démarche engagée avec un plan d'actions établi en accord avec le prestataire pour les 5 ans de la convention.

En 2024, le réseau de la marque Valeurs Parc naturel régional compte désormais 24 bénéficiaires dans notre Parc : 16 hébergeurs, 4 restaurants et 4 artisans d'art. Vous pouvez les retrouver sur notre site Internet, rubrique *Marque Valeurs Parc*.



L'auto-réhabilitation accompagnée, un partenariat gagnant - gagnant

En 2023, le Parc a lancé une étude afin d'évaluer la pertinence de l'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) sur son territoire. Il s'agit d'un mode de réalisation de travaux qui associe, en complémentarité, l'intervention d'un professionnel du bâtiment à celle d'un maître d'ouvrage particulier. En parallèle à l'identification

des besoins et des ressources du territoire, l'année 2024 a été l'occasion de réaliser deux chantiers tests :

- **Un chantier de pose de blocs de chaux-chanvre à Vatteville-la-Rue**, où un couple de propriétaires, après plusieurs hivers difficiles, s'est engagé dans la réalisation de travaux d'isolation de sa longère normande, avec l'accompagnement d'un artisan, et en utilisant des matériaux biosourcés. Pour les soutenir dans leur projet, un chantier participatif a été organisé au mois de mai et neuf bénévoles ont été encadrés par un maçon pour réaliser de la maçonnerie de blocs chaux-chanvre en doublage intérieur des murs. Le bilan est très positif pour les habitants, en terme d'avancement des travaux, de qualité de réalisation et de convivialité.
- **Deux jours de chantier de pose de torchis au Perrey** sur un projet de restauration d'une belle maison de ferme en colombage, âgée d'au moins 250 ans. Après avoir fait réparer les bois abîmés de la façade nord par une entreprise, il s'agissait de faire le garnissage avec un torchis traditionnel. 29 bénévoles ont été accompagnés par un artisan pour couvrir 40 m² de façade. Le bilan est également très positif puisque l'auto-réhabilitation accompagnée a permis au maître d'ouvrage de gagner deux à quatre semaines de travail et d'ajouter une dimension conviviale à son chantier d'auto-réhabilitation.

À l'issue de cette phase de test et d'étude, il a été décidé de poursuivre la démarche pour trouver des solutions de déploiement de l'ARA sur le territoire du Parc et confirmer l'intérêt des habitants et des acteurs du territoire pour cette pratique. Lauréat de l'appel à expérimenter Coop' Réno de l'ADEME, le Parc est entré dans une phase d'expérimentation sur deux ans, à compter de janvier 2025.



Un accompagnement à la carte pour les agriculteurs



Près de 50 % de la surface du territoire du Parc est agricole, soit plus de 46 000 hectares. Le Parc accompagne les agriculteurs par le biais d'interventions techniques et gratuites, afin de mettre en œuvre des pratiques compatibles avec les enjeux écologiques des milieux humides. De plus, il déploie un outil financier de l'Europe visant à favoriser les pratiques vertueuses et préserver la biodiversité : les mesures agro-environnementales et climatiques. 120 agriculteurs, sur une superficie de 4 600 hectares, ont contractualisé pour la période 2023 – 2028. L'objectif est de mettre en œuvre localement des pratiques respectueuses de la biodiversité, de la qualité des sols et favorables au stockage de carbone tout en assurant la viabilité économique des élevages. En complément, le Parc propose des formations afin de mobiliser les éleveurs pendant quelques heures sur des sujets techniques s'ajustant à leurs besoins. La majorité des agriculteurs du territoire étant éleveurs, des sujets tels que la valorisation des prairies naturelles, une bonne gestion du fumier ou du parasitisme des troupeaux permettent en particulier de répondre à leurs attentes. D'autres interventions peuvent les sensibiliser à des thématiques moins habituelles mais d'importance pour les milieux dont ils ont la

gestion : reconnaissance des insectes et des oiseaux des prairies de la vallée de Seine, intérêt des auxiliaires de cultures, taille des haies et des arbres têtards, etc. En effet, il est possible d'apprendre comment tirer des ressources complémentaires de fourrages issus des arbres ou comment valoriser économiquement les produits de tailles des haies. Par ailleurs, d'autres actions comme la mise en place de traitements antiparasitaires raisonnés ou la réalisation d'aménagements favorables aux auxiliaires permettent de diminuer l'utilisation de produits, et par conséquent réduisent les charges de l'exploitation.

Vétérinaire, ornithologue, entomologiste, conseiller en élevage ; les intervenants sont divers et s'adaptent à la situation de chaque agriculteur. Ces formations en petits groupes encouragent une dynamique d'échanges, de partages, de retours d'expériences entre pairs. La mutualisation des savoirs est un appui précieux dans la recherche de nouvelles pratiques à tester sur les exploitations. Il s'agit d'une des démarches inscrites au plan d'action (adopté en avril 2024) du Projet Alimentaire Territorial porté par le Parc.

Chiffres et faits marquants de 2024

- ✔ 23 Estoniens du GAL Hiidlaste Koostöökogu ont été accueillis pendant 4 jours dans le cadre de l'action de coopération du programme Leader
- ✔ 2^e coopération décentralisée avec le Québec sur le sujet de l'alimentation
- ✔ 69 agriculteurs ont participé à 8 demi-journées thématiques organisées par le Parc sur la thématique de la biodiversité
- ✔ 24 entretiens individuels, 35 participants à des groupes de travail et 1 Conseil de développement durable du territoire dédié à l'économie sociale et solidaire dans le cadre d'un diagnostic de l'ESS sur le territoire
- ✔ 105 km : le futur tracé constitué de deux circuits de la future « Boucle des chaumières », ressorti de l'étude de requalification de la route des chaumières
- ✔ 8 Parcs naturels régionaux associés dans la création du site Internet « Birding France » dans le cadre de la structuration d'une destination de tourisme ornithologique à l'échelle nationale
- ✔ 4 axes stratégiques définis dans le plan d'actions de la future stratégie touristique du Parc, accordant un rôle plus important du Parc en matière de développement touristique local
- ✔ 65 participants à la journée sur les projets citoyens d'énergies renouvelables, coorganisée par le Parc et 8 partenaires dont Caux Seine agglu au Tiers-lieu de la presqu'île de Brotonne

Ambition 3

Tisser des liens entre les habitants et leur territoire en construisant un sentiment d'appartenance et une culture commune

Des lieux innovants pour favoriser l'accès à la nature chez les enfants

L'accompagnement à la pratique de la classe dehors, le défi nounou nature ou les clubs nature sont des initiatives d'éducation au territoire par le terrain et par le sensible.

Ces actions se développent en raison d'une nette prise de conscience des acteurs du monde éducatif du besoin de nature de nos enfants. Depuis quelques décennies, la société se sédentarise de plus en plus et l'accès à la nature des jeunes générations disparaît peu à peu. Il est donc aujourd'hui nécessaire de trouver dans nos communes des lieux propices à ces usages. Mais force est de constater que ce n'est pas toujours facile. Il convient donc de dénicher des espaces propices à cette éducation au contact de la nature, qui soient en phase avec

les normes sociales actuelles, notamment concernant le besoin de sécurité. Ainsi, le Parc et ses partenaires (acteurs éducatifs locaux, communes) expérimentent la création de Terrain de Nature à Visée Éducative publics. En 2024, plusieurs sites ont été délimités, signalisés et parfois « aménagés » dans 6 communes du Parc (4 sont en cours) et un site pilote a été créé à la Maison du Parc.

Ce travail innovant et expérimental s'appuie sur le partage des retours d'expériences des différentes communes et acteurs impliqués avec le Parc (45 classes accompagnées pour l'école du dehors, 4 Relais Petite Enfance impliqués dans l'éveil à la nature).





Aurore Chauvry filme des « rencontres sauvages »

En 2024, la saison culturelle avait pour intitulé « Rencontres Sauvages » avec pour objectif d'encourager l'expérience de rencontres sensibles avec le vivant.

La saison s'est déployée sur 7 événements tous publics originaux (découverte des plantes sauvages, bivouac, spectacles de pleine nature, exploration par les sens, etc.), ainsi que 100 heures d'interventions artistiques dans 10 classes et 60 heures d'interventions d'éducation au territoire.

Afin de réaliser une mise en récit de cette saison, la documentariste Aurora Chauvry a filmé ces différentes séquences. Le film « Rencontres sauvages » retrace ces rencontres très réelles et sensibles. Il a été diffusé lors de la clôture de la saison et via les réseaux sociaux. A voir et à revoir sur le site Internet du Parc.

Ouverture d'un nouveau musée : l'Ethnothèque, musée des Boucles de la Seine Normande



Le 29 novembre 2024, le Parc a officiellement inauguré l'Ethnothèque, musée des Boucles de la Seine Normande. Ce nouveau musée, créé en partenariat avec le ministère de la Culture (les collections du musée bénéficient de l'appellation Musée de France), bien sûr conserve le patrimoine – via ses collections notamment – mais aussi affirme son rôle d'étude du patrimoine, pour enrichir les connaissances, en se tournant résolument vers l'avenir.

C'est le sens de ces 3 axes de travail définis dans le projet scientifique et culturel du musée : l'inventaire croisé des patrimoines, le passé industriel et les ateliers de l'Ethnothèque. Chacun permet de mieux anticiper l'avenir par une meilleure compréhension de l'histoire du territoire. Ainsi, la thèse actuelle sur le passé industriel de Pont-Audemer et de ses environs s'intéresse à la permanence de l'industrialisation sur ce secteur depuis le XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, ce qui constitue un outil

pour penser l'avenir de l'emploi et de l'attractivité de la ville. L'inventaire croisé des patrimoines étaye les décisions à prendre dans l'élaboration des documents d'urbanisme, comme ce fut le cas pour le territoire du Roumois en 2024. La phase d'inventaire sur le terrain a été menée dans le même temps à Villequier, sur la commune de Rives-en-Seine.

Enfin, les ateliers de l'Ethnothèque réactivent des savoir-faire anciens afin d'alimenter les réflexions actuelles pour décarboner certains gestes de notre quotidien, à travers la notion de low-tech. Une programmation annuelle est proposée en ce sens, sur la thématique des prairies en 2024. Enfin, ce musée d'un nouveau genre, 100 % hors les murs, offre un contact privilégié avec les objets et leur histoire grâce à des modes de médiation originaux : ateliers sur les gestes et savoir-faire low-tech, conférences et expositions itinérantes, salle de consultation pour avoir accès à toutes les ressources du musée sur demande.

Une éducation au territoire dès le plus jeune âge

Depuis 2019, le Parc a engagé une action d'éducation au territoire ciblant une tranche d'âge inhabituelle, les enfants âgés de 0 à 3 ans. Intitulé « Défi Nounou Nature », l'objectif est d'accompagner les professionnels de la petite enfance pour développer les pratiques d'éveil à la nature. C'est un enjeu de santé publique auquel correspondent bien les actions d'éducation à la nature menées par le service éducation au territoire du Parc.

Le cadre national d'accueil du jeune enfant stipule bien que le contact avec la nature est essentiel au bon développement du tout-petit. Or, les tendances sociétales actuelles montrent une augmentation constante et inquiétante des temps sédentaires et d'exposition aux écrans dans cette tranche d'âge.

Face à cela et depuis cinq ans, le Parc a mené plusieurs expériences concluantes avec des Relais petite enfance (RPE) et des assistantes maternelles. Des séances de jeux libres dans la nature sont apparues dans la programmation des RPE. Chez les assistantes maternelles, le changement est flagrant

également avec moins de poussette, davantage de laisser-faire pour développer l'autonomie des jeunes enfants et moins d'empêchements liés aux risques de tomber ou de salir les vêtements. C'est chez l'enfant que les évolutions sont les plus concrètes et réjouissantes. Les tout-petits adoptent rapidement des attitudes d'exploration, de jeux spontanés avec les éléments naturels.

En 2024, deux nouveaux Relais Petite Enfance se sont lancés dans l'aventure du Défi Nounou Nature pour l'éveil à la nature des tout-petits : Rives-en-Seine et Le Trait. 19 communes et une vingtaine d'assistantes maternelles supplémentaires sont ainsi impliquées sur le territoire du Parc.

Le Parc accompagne les RPE en proposant des soirées de sensibilisation, une newsletter, des interventions de terrain, une aide à la création de Terrains de Nature à Visée Éducative et une reconnaissance partagée de l'implication du RPE et de ses assistantes maternelles dans cette action de santé pour le développement harmonieux de nos tout petits.



Chiffres et faits marquants de 2024

- ✔ 54 classes ont bénéficié d'un parcours *Je découvre mon Parc*, représentant 133 animations
- ✔ 60 assistantes maternelles et 4 Relais parents enfants impliqués dans l'éveil à la nature
- ✔ 45 classes accompagnées pour la pratique de l'école du dehors
- ✔ 70 interventions d'éducation artistique et culturelle dans le cadre de la saison culturelle « Rencontres sauvages »
- ✔ 2 926 ouvrages triés et rangés dans le nouveau centre de documentation de l'Ethnothèque
- ✔ 1 carte interactive de l'inventaire croisé des patrimoines d'Aizier, Vieux-Port, Tocqueville et Trouville-la-Haule
- ✔ 1 295 photos prises dans le cadre de l'inventaire croisé de Villequier, indexées dans la base de données régionale Gertrude
- ✔ 8 expositions itinérantes de l'Ethnothèque installées sur le territoire du Parc en 2024 et vues par environ 1 685 visiteurs
- ✔ 18 000 données saisies ou importées dans la base de données STERNE
- ✔ 4 000 connexions et 2 500 visiteurs sur Biodiv'en Seine, l'atlas en ligne de la faune et de la flore du Parc
- ✔ 82 chapiteaux et 15 stands prêtés pour des événements locaux
- ✔ 42 000 exemplaires de l'Écho des Boucles, 69 communes (sur 77) assurent la diffusion en boîte à lettres
- ✔ 40 914 visiteurs uniques sur le site Internet du Parc

Les 50 ans du Parc célébrés en grand !



Créé le 17 mai 1974, le Parc a donc soufflé ses 50 bougies en 2024. À cette occasion, de nombreuses actions de communication ont été mises en œuvre afin d'expliquer le rôle du Parc et de montrer de quelle manière ce territoire exceptionnel est préservé et dispose d'une longueur d'avance grâce à ses innovations et expérimentations. Le grand public a pu en bénéficier avec une programmation de *50 Rendez-vous du Parc*, mettant en lumière le travail sur le terrain dans les différents champs d'intervention du Parc.

Afin de renforcer son sentiment d'appartenance, trois visuels du Parc ont été créés à la façon d'affiches de voyage et déclinés en affiches, affichettes et cartes postales. Un film d'animation, intitulé « À quoi il sert le Parc ? » a permis d'expliquer de façon simple, ludique et dynamique le rôle du Parc sur le territoire. Un partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel a permis de ressortir dix capsules d'archives diffusées sur le site Internet et les réseaux sociaux, dont un extrait d'une réunion publique de 1970 avec André Bettencourt expliquant pourquoi la création de ce Parc est indispensable.

Des partenaires se sont joints aux 50 ans du Parc en organisant des événements : guinguette de Caux Seine Normandie Tourisme à la Maison du Parc le 4 juillet 2024 et un concert de l'Opéra Rouen Normandie proposé par la mairie de Saint-Martin-de-



Boscherville à l'abbatiale Saint-Georges le 23 mai 2024. Enfin, la presse s'est également saisie de l'occasion pour mettre en valeur le Parc. France 3 Normandie a délocalisé ses studios à la Maison du Parc le jeudi 13 juin 2024 pour présenter in-situ ses journaux du midi et du soir, avec interviews en direct, duplex et diffusion de reportages réalisés en amont. France Bleu Normandie a installé son plateau de 10h à 12h30 en direct de la Maison du Parc pendant *Parc en fête* le 16 juin 2024.

Retour de *Parc en fête* à la Maison du Parc

Après une crise Covid, trois années de travaux à la Maison du Parc et deux éditions délocalisées, *Parc en fête* a fait son grand retour au siège de Notre-Dame-de-Bliquetuit le dimanche 16 juin 2024. Une édition augmentée de cette fête des habitants du Parc sur un espace réaménagé a permis également d'investir une parcelle voisine, là où se situe le Terrain de nature à visée éducative, afin d'y installer le village de l'éducation au territoire.

Quatre autres villages thématiques étaient identifiés sur le site : savoir-faire, biodiversité, habiter le Parc, et gourmand. Une cinquantaine d'animations ont été proposées dans ces différents villages thématiques, par le Parc et ses partenaires. La buvette a été confiée aux tiers-lieux du territoire, qui proposaient une restauration responsable. Une attention toute particulière a été portée sur les structures provisoires (barnums, tentes, stands) disposées sur le site en essayant de les limiter, pour réduire l'impact environnemental et paysager. Le midi, un moment institutionnel a été organisé avec la présence de nombreux élus et un apéritif a été offert à tous les visiteurs.

La participation a été importante puisque 2 500 personnes ont fréquenté le site dans la journée. L'événement a pu bénéficier d'aides financières de partenaires : HAROPA Port à hauteur de 5 000 € ; le Crédit Agricole Normandie Seine avec une subvention de 2 500 € permettant de financer la création d'une œuvre pour les 50 ans du Parc, une cigogne en métal recyclé réalisée par Les Plastiqueurs (inaugurée le 19 décembre 2024) ; une subvention exceptionnelle de 3 500 € du Département de la Seine-Maritime ; et Caux Seine aggro en finançant 2 200 € de prestations en lien avec l'éducation à l'environnement. Au total, le coût de *Parc en fête* s'est élevé à 34 500 €.



LES PARCS EN RÉSEAU

L'Interparc normand travaille à la modélisation du changement climatique. Depuis 2023 le projet initié sur le Parc et Géoparc Normandie Maine a été décliné sur les trois autres Parcs normands. Un stagiaire, Louis Parey, a été embauché en 2024, en partenariat avec l'Université de Caen Normandie et sous la direction d'Olivier Cantat (membre du GIEC). Ont pu ainsi être visualisées les évolutions du changement climatique à l'horizon 2070 puis 2100. L'objectif est bien de sensibiliser les élus, les acteurs locaux et le grand public. Cette expérimentation est désormais reproductible.

Deux conférences grand public ont été organisées : l'une en visio avec Emma Haziza le 24 juin 2024 concernait l'eau et le changement climatique, dans l'objectif de saisir les enjeux et construire les réponses adaptées ; l'autre avec Olivier Cantat au siège de la Région le 12 novembre, portait justement sur « la modélisation du climat à échelle fine, de la connaissance à l'action territoriale ». D'autres sont prévues en 2025.

L'Interparc s'est réuni neuf fois, en présence ou non de la Région Normandie. Enfin, le FENO (festival de l'excellence normande) a eu lieu au parc des expositions de Caen fin octobre. Comme chaque année, les quatre Parcs normands y tenaient un stand commun. Un succès « phénoménal » avec 58 000 visiteurs enregistrés sur les trois jours.

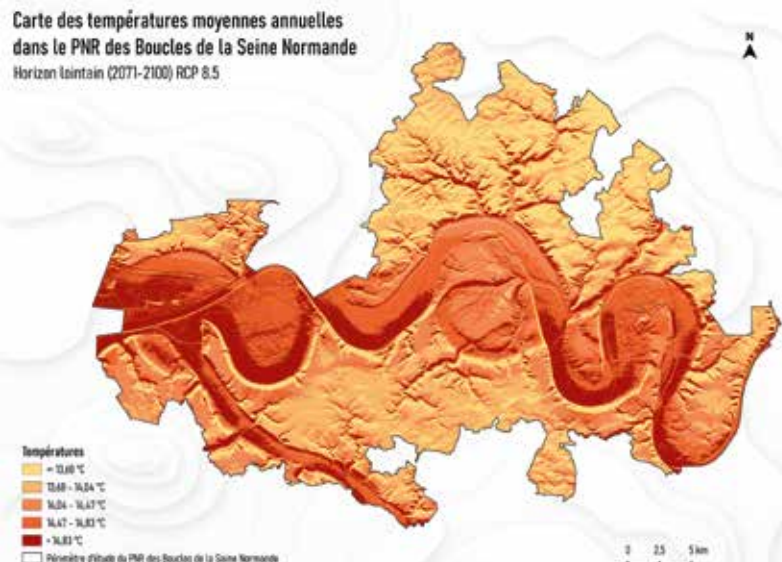
Un réseau national efficace

La fédération des Parcs a largement été associée à cette année de célébration des 50 ans du Parc des Boucles de la Seine Normande. Ce dernier a d'abord accueilli le bureau de la fédération les 12 et 13 juin 2024 sur le site de la Maison du Parc, puis début septembre et sur 3 jours l'ensemble des directeurs de Parcs à Rives-en-Seine et Notre-Dame-de-Bliquetuit.

Le congrès des Parcs, « apprendre ensemble », s'est déroulé cette fois dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée en octobre 2024. Une séance plénière, des tables rondes et un « marché aux initiatives » ont permis un partage d'expériences et la présentation des actions et des partenaires de La Narbonnaise. Le Parc des Boucles de la Seine Normande a d'ailleurs animé un atelier sur l'implication des habitants. Le 59^e Parc, celui de la Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude, y a officialisé sa création à cette occasion.

L'association des directeurs de Parcs dans laquelle la directrice du Parc est membre du Conseil d'administration a été réunie dix fois. Il a proposé deux webinaires sur l'année 2024.

Carte des températures moyennes annuelles dans le PNR des Boucles de la Seine Normande
Horizon lointain (2071-2100) RCP 8.5



ÉLABORATION DE LA CHARTE 2028-2043

Suite au lancement de la procédure de révision de Charte et à la définition du périmètre d'étude en décembre 2023, l'année 2024 a été consacrée à la réalisation de deux études réglementaires visant à faire le bilan de la Charte en cours (évaluation) et à dresser un état des lieux du territoire (diagnostic).

Sur le volet « évaluation », le bureau d'étude Planète Publique a accompagné le Parc, à partir de février 2024, afin d'établir un bilan des actions menées sur le territoire et analyser l'atteinte des objectifs de la Charte : quels moyens ont été mobilisés ? Les orientations de la Charte ont-elles été mises en œuvre ? Les engagements ont-ils été respectés ? Les objectifs fixés ont-ils été atteints ? Quels ont été les effets sur le territoire ?

Le diagnostic de territoire s'est, quant à lui, appuyé sur les travaux de l'équipe du Parc, les apports des partenaires techniques extérieurs et les compléments thématiques de prestataires externes (études naturalistes, réflexion sur les objectifs de qualité paysagère, mise à jour de la base de données haies...). Au second semestre 2024, le Parc a également sollicité l'INSEE Normandie pour réaliser une publication sur le volet socio-économique. Au final, cette phase de diagnostic a permis de dresser un état des lieux du territoire, de mettre en évidence les principales tendances d'évolution et d'identifier ses forces et faiblesses.

Cette phase d'ingénierie a reposé non seulement sur l'expertise technique mais également sur la participation active des différents acteurs du territoire (élus, partenaires institutionnels et techniques, acteurs socio-économiques et associatifs, habitants...). Ainsi, en parallèle aux temps d'échanges réalisés dans le cadre des réunions institutionnelles (Comité syndical, Bureau, Commissions...), les élus et partenaires du Parc ont été interrogés, via une enquête en ligne au printemps 2024. À l'été 2024, une série d'entretiens individuels et collectifs ont également permis de recueillir les perceptions de plus d'une trentaine d'acteurs clés du territoire.

Imaginer le Parc à l'horizon 2043

Dans la continuité de la grande enquête citoyenne engagée par le Parc, entre janvier et septembre 2024, qui a permis de mieux connaître la perception et les attentes des habitants (plus de 430 contributions), l'équipe du Parc s'est rendue sur une dizaine de marchés locaux à l'automne 2024 pour proposer aux habitants de se projeter dans le futur via une animation « Charte Box : la



machine à voyager dans le temps » (plus de 130 contributions). À partir de novembre 2024, à l'issue de l'évaluation et du diagnostic de territoire, le Parc a lancé une démarche prospective réalisée conjointement par l'équipe du Parc et deux bureaux d'études spécialisés (*Stratagéo* et *Transverse Conseil*). Cette dernière étude vise à tirer les enseignements de la Charte actuelle, à porter un regard lucide sur les dynamiques en cours et à se projeter à l'horizon 2043 pour définir un cap clair et cohérent : quel avenir souhaitons-nous pour le territoire ? Quels sont les enjeux de la future Charte ? Quelles sont les ambitions du Parc et ses priorités ?



